

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2013/2697(RSP) Procédure terminée
Résolution sur la crise en Égypte	
Sujet	6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux
Zone géographique	Égypte

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
03/07/2013	Débat en plénière		
04/07/2013	Résultat du vote au parlement		
04/07/2013	Décision du Parlement	T7-0333/2013	Résumé
04/07/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2697(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B7-0362/2013	02/07/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0363/2013	02/07/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0364/2013	02/07/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0365/2013	02/07/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0366/2013	02/07/2013	EP	
Proposition de résolution		B7-0367/2013	02/07/2013	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B7-0362/2013	02/07/2013		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0333/2013	04/07/2013	EP	Résumé

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la crise en Égypte.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement européen exprime sa profonde inquiétude face à la situation en Égypte à la suite de l'intervention militaire le 4 juillet 2013. Il souligne que le pouvoir devrait être transféré dès que possible à des autorités civiles élues démocratiquement et exprime son entière solidarité avec tous les Égyptiens qui nourrissent des aspirations démocratiques pour leur pays.

Les députés en appellent à un retour rapide au processus démocratique, y compris la tenue d'élections présidentielles et parlementaires libres et équitables dans le cadre d'un processus inclusif faisant pleinement participer tous les acteurs démocratiques.

La résolution fait suite aux événements survenus le 4 juillet 2013 lorsque le conseil suprême des forces armées égyptiennes a annoncé la suspension de la Constitution, le transfert du pouvoir au président de la Haute cour constitutionnelle jusqu'à la tenue d'élections présidentielles anticipées, suivies d'élections parlementaires, ainsi que la formation d'une coalition gouvernementale nationale et d'un comité chargé d'examiner la modification de la Constitution.